

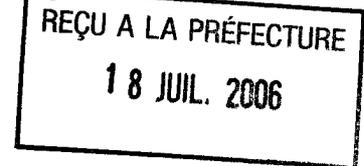
**Service instructeur**

Direction des Systèmes d'Information  
Service Etude et Développement

**Service consulté**

Service de la Commande Publique

N° 5<sup>e</sup>/69-06



**MARCHE A BONS DE COMMANDE POUR DES PRESTATIONS DE FORMATIONS  
BUREAUTIQUES 2007 A 2010**

Résumé : *Dans le cadre du renouvellement du marché de formations bureautiques, l'accord de l'Assemblée départementale est sollicité pour la passation d'un nouveau marché à bons de commande pour les années 2007 à 2010, avec un minimum annuel de 50 000 € HT et un maximum de 180 000 € HT.*

Le marché à bons de commande de formations informatiques actuel arrivera à échéance le 31 décembre 2006.

Ces formations sont bien appréciées par le personnel puisque 568 agents y ont participé en 2005. Elles concernent autant les nouveaux agents, que le maintien des compétences des personnes en place.

Le renouvellement de ce marché permettra de poursuivre l'effort de formation engagé et de faire face aux besoins générés par l'augmentation de l'effectif de la collectivité.

Ces formations se déroulent essentiellement dans nos locaux situés Avenue de la République et Avenue d'Alsace à Colmar.

Il est donc proposé à votre Commission de bien vouloir m'autoriser à lancer une consultation pour la passation d'un nouveau marché de formations bureautiques à bons de commande, pour un montant annuel minimum de 50 000 € HT et maximum de 180 000 € HT. Le marché est conclu pour une durée ferme jusqu'au 31 décembre 2007, avec possibilité de reconduction expresse au 1<sup>er</sup> janvier des années 2008, 2009 et 2010.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2007, section de fonctionnement, au chapitre 011 – nature 6184 – Fonction 0202.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER